

**Sujet :** [INTERNET] Consultation Centrale d'enrobage Roquefort des Corbières

**De :** charlescombes@aol.com

**Date :** 30/09/2019 16:09

**Pour :** pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous informe de mon opposition au Projet d'installation d'une Centrale d'enrobage à chaud de la Société MALET sur les communes de Roquefort des Corbières et de La Palme.

En effet, je suis contre ce Projet pour les motifs suivants:

- Environnemental: pollution de l'air, des sols, des eaux, pollution visuelle et bruits).
- Economique: impact négatif sur l'activité touristique.
- Agriculture et Viticulture pénalisées.
- Sanitaire: impact potentiel sur la santé des riverains et des villages situés aux alentours.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à mon message

Charles Combes

42, route d'Auterive 31190 Grépiac

15 rue d'Alger 11100 Narbonne

Natif de Narbonne, "amoureux" de l'Aude et plus particulièrement de son versant maritime, j'ai noué et maintenu depuis maintenant de très nombreuses années

un attachement profond, au travers de liens familiaux et amicaux, à ce magnifique site de Roquefort des Corbières.